

Audio conférence CHS-CT DDFIP 29 du vendredi 10 Avril 2020 de 13:00 à 14h30

Présidée par Mme Brigant

Etaient présents :

DDFIP Mme Bouvet , Mr Haumont, Mr Salaun, Mr Berzin

l'Assistant de prévention :N .Blavec

Médecin de prévention Dr Guilloud

Inspecteur hygiène et sécurité au travail (ISST) Mme Colas

FO : F Javelot, M Moricci,

Solidaires : B Hamon,Sarah Benet, Annie Phelep.

CGT : A Cornic, S Ferello,

En introduction, MME Brigant a confirmé la livraison des masques et lingettes dans les services ce jour (distribution gérée par le chef de service) et l'installation de plexiglas sur le CFP de Morlaix. Elle a rappelé que lors de la campagne IR (début 20/04), aucun accueil physique n'est envisagé (sauf cas exceptionnel), ni de réunions de préparation en présentiel entre agents et chef de service. Le décret sur les frais de repas des agents en plan de continuité d'activité (PCA) est sorti (à compter de la semaine prochaine, les justificatifs sont à fournir, sur la période antérieure (Attestation du chef de service + attestation sur l'honneur de l'agent concerné).

M Haumont a précisé que si la livraison des masques et lingettes étaient en cours, la livraison de gel hydroalcoolique n'interviendrait pas avant plusieurs semaines.

Plusieurs points ont été abordés :

- Télétravail
- Campagne IR
- Commandes de matériels
- SIE

- TELETRAVAIL

MME Brigant rappelle qu'aucun document papier ne doit être ramené au domicile, la gestion du personnel en télétravail est assuré par M Berzin (mail transmis au chef de service indiquant aux agents concernés de se valider en télétravail sur SIRHIUS) et aucune attestation ne sera délivrée à l'agent, le télétravailleur étant couvert par le PCA .

- CAMPAGNE IR

Mme BOUVET rappelle qu'il n'y aura pas de réunion de campagne entre chefs de service et agents, ces derniers doivent prendre connaissance de la note de campagne, avec un retour du chef de service ou de ces adjoints auprès de chaque agent (voir si chacun à bien appréhender).

La déclaration automatique est mise en place et une majorité des usagers ne recevra pas la 2042 papier.

Chaque service doit indiquer la position de chaque agent (présentiel, télétravail ou empêché) et MME Brigant demande une localisation sur plan du positionnement des agents en présentiel ainsi que de leur fonction.

L'accueil physique se transforme en accueil téléphonique, les econtacts répartis entre les agents avec une rotation des travaux y compris pour les agents en télétravail.

Renforts du CPS relais, des EDR, du PCR et brigades finalisés mardi 14/04 pour gestion APRDV et téléphones.

Les agents en télétravail ne répondront pas au téléphone, uniquement rappel de l'utilisateur sur rendez-vous.

Rappel des mesures de prévention dans le guide du télétravailleur porté à connaissance des agents et le respect des horaires (pas de dépassement en période de pics de charges), peu de retours de difficulté de connexion (2).

Sur la déclaration 2042 figure le numéro du service ou numéro unique national du centre de contact, une communication locale interviendra après la communication nationale.

Sur la BALF Professionnelle : Base réponses questions PAS, déclaration automatique...

Le chef de service doit recenser les agents en télétravail souhaitant recevoir la documentation papier à domicile, enfin les brochures pratiques sont livrées ce jour à Chateaulin (répartition différents centres)

- MATERIELS

Commande de téléphones portables (40) livrés semaine prochaine à destination des télétravailleurs pour la campagne IR.

126 ordinateurs portables ont déjà été fournis aux télétravailleurs, en complément une dotation de 20 portables à venir (dont 12 semaine prochaine)

Casques commandés également.

Une demande d'affichages sur les bonnes pratiques à tenir (photocopieurs, coin café etc,,) et rappel une personne par ascenseur.

- POINT SIE

Selon la direction pas d'afflux massif, le dispositif fonctionne bien.

Dans un premier temps, traitement des cas d'entreprises qui ont bloqué le paiement (déclarations 02/20), ensuite traitement des déclarations déposées sans paiement (par le SIE), les services de contrôle vont venir en appui dans un 3ème temps pour les relances des défaillances déclaratives .

Le contact téléphonique avec les petites entreprises fermées est parfois difficile, magasins fermés injoignables au téléphone, nécessité de passer par courriels.

Prochaine audioconférence prévue le 17/04/20 à 13h.